

Assuré par **ORADÉA VIE**
GRUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Les +

- Possibilité de souscription pour les personnes physiques et morales
- 11 SCPI disponibles jusqu'à 75% du montant de la souscription à des conditions d'accès privilégiées
- Versements programmés possibles en SCPI*
- 100 % des revenus de parts de SCPI réinvestis en parts de SCPI ou SCI

*seulement pour les SCPI Immorente, Efimmo, Pierre Plus

Durée

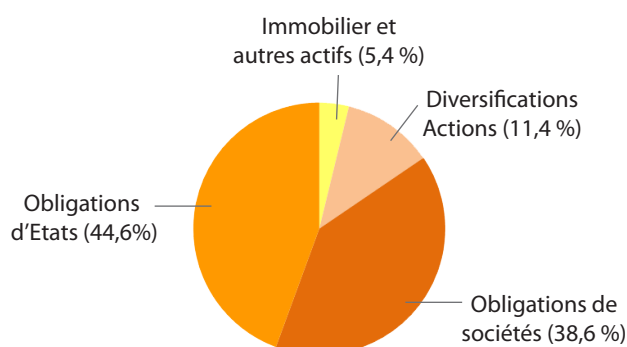
Fixée librement avec un minimum de 8 ans et un maximum de 30 ans.

Supports

- **Un fonds Euro** (Oradéa Vie - Groupe Société Générale)

Composition et performances au 31/12/2016 (nettes de frais de gestion) :

2016	1,60 %
2015	2,10 %
2014	2,65 %
2013	2,90 %
2012	3,00 %



- Plus de **400 fonds sélectionnés** dans 90 maisons d'investissement dont **11 SCPI** disponibles et accessibles jusqu'à 75% de la souscription

Rendement 2016				
IMMORENTE	SOFIDY	Rendement	Commerces	4,84%
EFIMMO 1	SOFIDY	Rendement	Bureaux	4,83%
IMMORENTE 2	SOFIDY	Rendement	Commerces	3,06%
PIERRE PLUS	CILOGER	Rendement	Commerces	4,43%
NOVAPIERRE 1	PAREF GESTION	Rendement	Commerces	4,34%
PF02	PERIAL	Rendement	Bureaux	4,55%
MULTIMMOBILIER 2	LA FRANCAISE AM	Rendement	Bureaux	4,76%
PRIMOPIERRE	PRIMONIAL	Rendement	Bureaux	5,00%
PRIMOVIE	PRIMONIAL	Rendement	Spécialisée	5,00%
RIVOLI AVENIR PATRIMOINE	AMUNDI IMMOBILIER	Rendement	Bureaux	4,14%
EDISSIMMO	AMUNDI IMMOBILIER	Rendement	Bureaux	4,47%

- **2 SCI disponibles**

CAPIMMO	PRIMONIAL	Rendement	Diversifié	4,23%
SOFIDY CONVICTIONS IMMOBILIERES	SOFIDY	Rendement	Diversifié	-

► Versements minimums

Initial (à l'ouverture)		1 200 €
Libre (ultérieurs)		1 200 €
Programmés	Mensuels	100 €
	Trimestriels	300 €
	Semestriels	600 €
	Annuels	1 200 €

Versement minimum de 100€ par support.

► Arbitrages

Fonds en Euro et OPC : totalement libres dès la fin du délai de renonciation.

SCPI : libres dès la fin de la 5^{ème} année de l'adhésion.

Montant minimum	1 500 €
Montant restant en compte après arbitrage	1 500 €
Frais sur les sommes arbitrées	0,50 %

► Disponibilité de l'épargne

■ Rachats partiels

Possibles dès la fin du délai de renonciation et modulables par support. Les demandes de rachats partiels sont traitées prioritairement sur les supports de gestion Fonds en Euro et OPC avant d'être prises en compte sur les supports SCPI.

Minimum restant sur le support après rachat partiel : 1 500 €.

■ Avances

Possibles à tout moment dès la fin de la 1^{ère} année d'adhésion. Le montant total des avances ne doit pas dépasser 60% du capital constitué.

► Frais

■ Frais sur versement :

5 % maximum sur chaque versement

■ Frais de gestion :

Fonds en Euro et OPC	0,084% /mois (soit 1,003% par an)
SCPI	0,100% /mois (soit 1,193% par an)
PEP (par transfert)	0,084% /mois (soit 1,003% par an)

Prélèvement par diminution du nombre de parts pour les Unités de compte.

► Options de gestion

Des outils de gestion assistée : sécurisation des gains , limitation des pertes, dynamisation du rendement, allocation constante du capital, investissement progressif, gestion à horizon.

► Options de sortie

En cas de rachat total ou au terme fixé, paiement d'un capital ou d'une rente viagère.

ORADEA VIE ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur. **La valeur des unités de compte qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse comme à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.** Le fonctionnement des unités de compte est décrit dans la Notice d'Information du contrat. Les investissements en unités de compte présentent un risque de perte en capital »